

CHAQUE ANNÉE, PLUS DE **1400 INCENDIES**  
TOUCHENT LES FOYERS EN ILLE-ET-VILAINE

# LES 10 CONSEILS DES SAPEURS-POMPIERS

POUR  
RÉDUIRE  
LES RISQUES  
D'INCENDIE CHEZ SOI



**L'incendie domestique** : 2<sup>ème</sup> cause de décès,  
chez les enfants de moins de 5 ans

# CHAQUE ANNÉE, PLUS DE 1400 INCENDIES TOUCHENT LES FOYERS

## 1/ VÉRIFIEZ VOS BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

Le risque électrique est très présent, surtout dans l'habitat ancien (logements étudiants, maisons rénovés). La multiplication des appareils électriques a fait doubler le nombre d'incendies pour risque électrique.

- **Ne pas brancher trop d'appareils sur une prise multiple** (four, machine à laver, lave-vaisselle...) afin d'éviter le risque d'incendie par échauffement. Préférez les multiprises avec un interrupteur qui permet le soir de couper le courant sur l'ensemble des appareils branchés. Evitez les triplètes ou multiprises sans cordon de raccordement branchées les unes aux les autres.
- **Ne laissez pas les appareils électriques en veille** (télévision, chaîne hifi, ordinateur, console de jeux...). Éteignez-les, notamment le soir avant d'aller vous coucher. Ces appareils sont composés de plastiques inflammables et fumigènes lorsqu'ils brûlent. Il suffit d'un court-circuit pour qu'ils s'enflamment rapidement. En plus, vous réaliserez des économies d'énergie.



## 2/ FAITES ATTENTION AU LAVE-LINGE ET SÈCHE-LINGE

**Mieux vaut ne pas les faire fonctionner en votre absence.**

Ces appareils peuvent s'échauffer, en particulier lorsqu'ils sont anciens et s'enflammer. Dans ce cas, couper l'électricité au compteur et appeler les pompiers.



## 3/ SURVEILLEZ LA FRITEUSE

Le feu de friteuse est l'un des feux les plus communs. Dans une friteuse ouverte, l'huile bouillante fume à l'air libre. Oubliée sur le gaz, les fumées peuvent s'enflammer. Dans ce cas fermer le gaz. En prenant des précautions, mettre le couvercle de la friteuse sur les flammes, une serpillière mouillée ou un torchon humide. Sans oxygène, elles s'éteignent immédiatement.

- **Ne jamais jeter d'eau sur l'huile enflammée** au risque de provoquer un embrasement. Les projections peuvent provoquer de graves brûlures.
- Préférer les friteuses électriques et **ne laissez jamais d'aliments sur le feu sans surveillance.**
- **Nettoyez régulièrement la hotte** et remplacer les filtres si nécessaire



## 4/ ADOPTEZ LE BON COMPORTEMENT

Évitez d'entreposer des objets dans les parties communes de votre immeuble qui pourraient servir de combustibles.

## 5 / ENTRETENEZ VOTRE VMC

La VMC permet d'activer la circulation de l'air dans les habitations. Elle fonctionne 24h sur 24 et est généralement positionnée dans les combles. Au fil des mois, le système a tendance à s'encrasser au niveau des bouches d'aspiration, des conduits et de la roue du ventilateur actionnée par un moteur. Fonctionnant sans interruption (même durant votre absence), la VMC est à l'origine chaque année de nombreux incendies qui débutent par le moteur du groupe. Ils se propagent ensuite aux combles puis à toute la maison si les sapeurs-pompiers n'interviennent pas rapidement.



Pour prévenir ces risques, les constructeurs de VMC préconisent un entretien régulier :

- **tous les 3 mois** : dépoussiérer les bouches d'extraction de la cuisine et les entrées d'air principales à l'aide d'un chiffon.
- **tous les ans** : après avoir arrêté la VMC (par un interrupteur ou via le fusible), dépoussiérer les conduits en les déboîtant de la VMC, et la roue du ventilateur.
- **tous les 3 ans** : confier l'entretien complet à un professionnel qui effectuera un nettoyage complet, vérifiera le maintien des gaines et du caisson bloc moteur aux combles; il vérifiera également les entrées d'air neuf et les pièces de tirage.

Si vous remarquez que votre moteur fait du bruit, c'est que le système est bien encrassé.

## 6 / ENTRETENEZ VOTRE CHEMINÉE

10,7% des incendies d'habitation sont à l'origine des feux de cheminée. Un conduit de cheminée et de chaudière au fioul mal entretenu est un risque élevé d'incendie.

- **Faites ramoner votre conduit de cheminée ou de poêle une fois par an.**  
Le règlement sanitaire départemental impose deux ramonages par an, dont un durant la période de chauffe.
- Avant d'aller vous coucher, **réduisez l'intensité du feu de cheminée et mettez un pare-feu.**



## 7 / SENSIBILISEZ VOS ENFANTS

**14 % des incendies sont déclenchés par des enfants.**

- Il ne faut jamais laisser allumettes et briquets à la portée des enfants.
- N'hésitez pas à expliquer à vos enfants les réels dangers du feu et les bons réflexes à adopter en cas d'incendie.



### L'incendie domestique en France, c'est...

- ▶ **800 décès et 10.000 victimes** chaque année (3000 avec invalidité lourde)
- ▶ **70 %** des feux mortels ont lieu la nuit
- ▶ **2 victimes sur 3** qui meurent intoxiquées dans leur sommeil par les fumées
- ▶ **Un incendie sur 4** dû à une installation électrique défectueuse

## 8 / SOYEZ VIGILANT AVEC LES BOUGIES, LES ALLUMETTES ET LES CIGARETTES

Une bougie laissée allumée sans surveillance peut enflammer tout objet placé trop près et provoquer un incendie. Ne jamais laisser une bougie allumée sans surveillance. Ne jamais laisser allumettes et produits inflammables à la portée des enfants.

Fumer au lit est très risqué. Le fumeur peut s'endormir avec sa cigarette. Restée allumée, celle-ci peut tomber sur les couvertures. La combustion commence et le feu couve pendant des heures dégageant des fumées toxiques. L'inhalation de la fumée est la cause principale de mortalité chez les victimes d'incendie.

- Eviter de fumer dans la chambre et surtout dans le lit.
- Eteindre correctement les cigarettes avant de les jeter.
- Ne jamais vider un cendrier contenant une cigarette encore chaude dans la corbeille à papier.



## 9 / INSTALLEZ ET ENTRETENEZ VOTRE DÉTECTEUR DE FUMÉE

Obligatoires dans les logements, ces petits boîtiers déclenchent une alarme à la moindre fumée suspecte. Ils permettent d'alerter les occupants du logement de tout début d'incendie. Le petit appareil est donc particulièrement utile durant le sommeil !

Les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée doivent être conformes à la norme NF-EN 14 604. Un détecteur par appartement suffit. Mieux vaut en positionner un par niveau si le logement en comporte plusieurs.

Le propriétaire doit installer le détecteur. Il peut le fournir au locataire ou lui rembourser l'achat.

L'occupant du logement doit veiller à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et en assurer le renouvellement. Un bip intermittent faible indique que la pile est déchargée.



## 10 / AYEZ LES BONS REFLEXES EN CAS D'INCENDIE

En cas d'incendie, **si la fumée est dans le couloir extérieur à votre appartement, restez chez vous !** La porte d'entrée fermée permettra de contenir le feu suffisamment longtemps pour permettre aux sapeurs-pompiers d'arriver.

**Ne cherchez jamais à évacuer en empruntant un couloir enfumé.**

**Le risque de s'intoxiquer gravement avec la fumée est trop important.**

A l'arrivée des sapeurs-pompiers, manifestez votre présence à une fenêtre.

**Si le feu est chez vous**, vous pouvez essayer de l'éteindre sans prendre de risques.

**S'il n'est pas éteint, quittez le logement en fermant la porte d'entrée sans la verrouiller.**

Quand une porte est fermée, le feu manque d'air et s'asphyxie tout seul.

**N'empruntez pas l'ascenseur et ne revenez jamais sur vos pas.**

Et bien sûr, appeler les sapeurs-pompiers (18 ou 112).

La nuit, conservez toujours un téléphone à proximité pour pouvoir appeler les secours.

